
L'emploi de celeriter chez César : un cas d'étude du contexte des mots fréquents dans une œuvre

Joseph Denooz

L'idée de n'étudier en latin que les mots usités dans les textes que l'on veut lire et, en outre, de ne mémoriser que ceux qui sont employés un certain nombre de fois s'est répandue dès 1955 et a conduit, d'une part, à estimer qu'il fallait « choisir un vocabulaire qui épargne aux élèves les efforts stériles » et, d'autre part, à se poser la question de savoir « à quoi bon leur apprendre des termes qui faute d'être souvent rencontrés, tomberont aussitôt dans l'oubli¹ ? ».

Ainsi apparaissait l'habitude de n'étudier que les vocables utilisés dans les œuvres que l'on envisage de lire et, en outre, de ne mémoriser que les termes employés un certain nombre de fois. Dès lors, on s'est efforcé de concevoir des listes basées sur les fréquences d'emploi des mots dans les textes.

C'est durant cette même décennie 1951-1960 que vont se développer des recherches en statistique littéraire, en statistique lexicale et, de manière générale, en statistique linguistique avec des savants tels que Gustav Herdan, Roberto Busa, les Français Pierre Guiraud, Charles Muller, Étienne Brunet et, à Liège, Étienne Évrard.

En réalité, l'approche statistique n'était pas neuve ; elle était pratiquée dès l'Antiquité, chez les grammairiens et les philologues. À titre d'exemples, les savants alexandrins avaient établi un catalogue des *hapax legomena* chez Homère ; ainsi les Massorètes avaient dénombré tous les mots de la *Bible*.

En latin, les grammairiens anciens n'ont cessé de faire appel de manière directe ou indirecte à des notions statistiques : il suffit de voir l'importance de l'*usus* « l'usage » chez Quintilien ou encore l'utilisation de mots ou d'expressions tels que *frequenter* « fréquemment employé », « souvent employé », « plus fréquent que », « dans de nombreux cas² »... Certes, chez les anciens, la notion de fré-

¹ Étienne Évrard, « L'apprentissage du vocabulaire des langues anciennes », *Bulletin de l'Association des Classiques de l'Université de Liège*, 3 (1955), p. 71-73.

² À titre indicatif, chez Quintilien, les formes *frequenter*, *frequentius* et *frequentissime* apparaissent 146 fois ; la forme *frequens* 28. Ainsi, en I, V, 41 de *l'Institution oratoire* : *id per omnes orationis partis deprendimus, frequentissime in verbo, quia...* (Nous découvrons cela [les solécismes] dans toutes les parties du discours, très fréquemment dans le verbe parce que...).

quence reste imprécise, très approximative et elle est davantage fondée sur l'intuition bien plus que sur l'observation des faits. Néanmoins on peut dire qu'elle fait partie depuis très longtemps des préoccupations des grammairiens et des linguistes³.

Dans une orientation plus actuelle, la statistique linguistique repose sur des dénombrements rigoureux des faits de langue. Ainsi, pour Pierre Guiraud, « les caractères statistiques du vocabulaire [...] se retrouvent partout, avec, suivant les textes, un certain nombre de divergences ; les écarts constituent le style et leur étude postule l'établissement d'une norme⁴ ».

L'absence d'une méthode d'étude du lexique a conduit à se tourner vers des procédés fondés sur l'usage, c'est-à-dire sur des listes dans lesquelles les mots sont rangés et sélectionnés en fonction de leur fréquence d'emploi. Dans cette optique, l'objectif est précis : la préoccupation première doit être la lecture et la compréhension des œuvres latines et à travers elles, de la culture, de l'histoire et de la civilisation de Rome ; c'est le sens de ce qu'écrivait G. Étienne en 1961 et qu'il a rappelé dans l'édition parue en 1999⁵ :

Notre « Cahier de vocabulaire latin » [...] permet de pointer les mots de base rencontrés dans les manuels et dans les textes, de le revoir et de le compléter dans le cadre d'un vocabulaire de base général qui représente plus de 90% des mots de n'importe quel texte de difficulté normale, recensé ou non, en prose ou en vers. Il espère leur donner progressivement une méthode d'acquisition, de compréhension et de mémorisation du vocabulaire, méthode valable non seulement pour le latin mais pour toutes les langues.

Cette manière d'envisager l'étude du vocabulaire est à l'origine de la publication de plusieurs « lexiques de base » fondés notamment sur les études menées au Laboratoire d'Analyse statistique des langues anciennes de l'Université de Liège⁶. Ces lexiques visent à déterminer globalement les connaissances nécessaires à la compréhension des textes⁷ pour un corpus défini.

³ Prenons chez Quintilien un autre exemple qui prouve combien cette notion de fréquence était prise en considération : *Oratoribus etiamsi rarus eius rei, nonnullus tamen usus est*. Cette phrase est assez significative ; elle fait appel deux fois à la notion de fréquence et semble opposer *rarus* à *nonnullus* (*Inst. orat. VIII*, 6).

⁴ Pierre Guiraud, *Les Caractères statistiques du vocabulaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1954, p. 5.

⁵ Gilbert Étienne, *Cahier de vocabulaire latin*, 19^e éd., De Boeck, Bruxelles, 1999.

⁶ Cf. notamment Suzanne Govaerts, Joseph Denooz, *Lexique de base latin*, Liège, 1972, 232 p. (une 2^e éd. revue et augmentée a été publiée en 1974). Voir aussi Louis Delatte, Étienne Évrard, Suzanne Govaerts, Joseph Denooz, *Dictionnaire fréquentiel et Index inverse de la langue latine*, Liège, 1981.

⁷ Deux ouvrages publiés en collaboration avec des collègues français méritent d'être signalés (ils connaissent un succès certain en France) : Georges Cauquil, Jean-Yves Guillaumin, *Vocabulaire de base du latin*, Association régionale des enseignants de langues anciennes de Besançon, Besançon, 1984. Les mêmes auteurs ont ensuite édité toujours avec le concours du L.A.S.L.A., le *Vocabulaire essentiel du latin*, Paris, Hachette, 1992.

La méthode a pour inconvénient d'omettre dans bien des cas les lexies liées au thème d'une œuvre, lesquelles peuvent apparaître avec des fréquences plus faibles et ne figurent que rarement dans l'ensemble des textes retenus mais, comme elles sont porteuses d'information, il est difficile de comprendre un texte sans les connaître. On s'est alors orienté vers la constitution de lexiques spécifiques à chaque œuvre étudiée. On arrive ainsi à établir un lexique de base relativement restreint et des micro-lexiques, étroitement liés à la thématique des œuvres, ce qui comporte plusieurs avantages.

Si les listes de fréquence d'emploi du vocabulaire déterminent les mots qu'il faut nécessairement connaître, elles peuvent et doivent aussi servir à d'autres fins. En effet, elles contribuent à mettre en lumière non seulement les mots porteurs de *realia* qu'il conviendra d'expliquer, mais aussi les préoccupations de l'auteur. Pour illustrer cela, je renvoie ici à des exemples que j'ai exposés ailleurs⁸ à propos, d'une part, de la *Conjuration de Catilina*⁹, et, d'autre part, de la *Guerre des Gaules* ou de la portée du mot *hostia* dans le théâtre de Sénèque¹⁰.

⁸ Le lecteur pourra consulter les trois articles suivants : « Didactique du latin et observation statistique » *Euphrosyne*, (26) 1998, p. 437-454 ; « Littératures classiques et banques de données » dans *Informatica e scienze umane, Mezzo secolo di studi e ricerche*, Lessico Intellettuale europeo, Leo S. Olschki, 2003, p. 107-128 ; « L'interjection dans un corpus d'auteurs latins », dans *Paper on Grammar IX*, 2 (Actes du 12^e Congrès International de Linguistique Latine, Bologne, 9-14 juin 2003), Rome, 2005, p. 843-852.

⁹ Dans la *Conjuration de Catilina*, les termes les plus employés par Salluste se répartissent en deux classes. La première se compose de mots liés au thème de l'œuvre. On y trouve *coniuratio* – évidemment –, *facinus*, *dunitiae*, *libido*, *audacia*, *scelus*, *auaritia*, *superbia*, *incendium*, *inuidia*, *luxuria* dont la connaissance permettra d'aborder dans les conditions les meilleures la thématique de l'œuvre de Salluste. La deuxième série comprend les vocables *consul*, *civis*, *patres conscripti*, *praetor*, *plebs*, *patria*, *consulatus* qui sont relatifs au monde politique et se prêtent, avant même la lecture de la *Conjuration*, à une explication de la vie institutionnelle de Rome. Ils traduisent aussi explicitement ou implicitement l'attachement de Salluste aux institutions républicaines. Dès lors, avec une telle méthode d'apprentissage du lexique, les élèves seront mieux préparés à la lecture de la *Conjuration*. Les deux types de mots traduisent dans une certaine mesure la préoccupation première de Salluste qui, comme lui-même l'écrit, est de rapporter, à un moment où les institutions vacillent, « un événement que j'estime entre tous mémorable par la nouveauté de ce crime, et du péril où il mit la république ». Si la première classe de vocables fait ressortir la psychologie de Catilina, telle que la concevait Salluste, la deuxième manifeste les préoccupations patriotiques et institutionnelles de l'auteur.

¹⁰ En recherchant le vocabulaire propre à la tragédie, l'attention se porte sur la fréquence d'emploi de *hostia* pour lequel le *Dictionnaire fréquentiel de la langue latine* donne 22 occurrences en poésie et 11 seulement en prose. Parmi les 22 emplois répertoriés en poésie, 7 proviennent des seules tragédies de Sénèque. Le substantif *hostia* désigne, dans le vocabulaire religieux, « la victime expiatoire, innocente, immolée en sacrifice aux dieux et servant de prédiction aux haruspices » ; souvent, il s'agit d'agneaux, de poulets, bref d'innocentes victimes [...] et lorsqu'il désigne une victime humaine comme dans le *Pro Fonteio*, 31 de Cicéron, il est accompagné de *humana*. « *Postremo his quicquam sanctum ac religiosum uideri potest qui, etiam si quando aliquo metu adducti deos placandos esse arbitrantur, humanis hostiis eorum aras ac templa funestant, ut ne religionem quidem colere possint, nisi eam ipsam prius scelere uiolant?* » Or, dans les tragédies, *hostia* se rencontre six fois dans les parties dialoguées où il désigne toujours des victimes humaines. Ainsi, au vers 1040 de *Hercules furens*, Amphitryon parlant de lui-même, dit : « *Stat ecce ad aras hostia.* » Dans les cinq autres passages (Th. 718, 759 et 915 ; H.O. 876 ; H.F. 634.), *hostia* s'applique à des humains, victimes innocentes de la

Dans la même perspective, la liste du vocabulaire du corpus césarien met en lumière la fréquence d'emploi de l'adverbe *celeriter* lequel apparaît 223 fois dans un ensemble d'environ 1.600.000 formes constitué des principaux auteurs latins. Or, sur les 223¹¹ occurrences, 171 sont employées dans les œuvres qui traitent des guerres menées par César, lesquelles représentent moins de 10% de l'ensemble du corpus étudié. En voici le détail.

<i>Celeriter</i>	Nombre d'occurrences
<i>Bellum Gallicum</i>	65
<i>Bellum Gallicum</i> (livre VIII)	16
<i>Bellum civile</i>	33
<i>De bello Africano</i>	27
<i>De bello Alexandrino</i>	24
<i>De bello Hispaniensi</i>	6
Total	171/223

La fréquence anormalement élevée de *celeriter* attire aussi l'attention sur le substantif *celeritas*. Dans le même corpus d'auteurs latins, *celeritas* est utilisé 106 fois dont 50 dans les guerres césariennes.

<i>Celeritas</i>	Nombre d'occurrences
<i>Bellum Gallicum</i>	28
<i>Bellum Gallicum</i> (livre VIII)	16
<i>Bellum civile</i>	33
<i>De bello Africano</i>	27
<i>De bello Alexandrino</i>	24
<i>De bello Hispaniensi</i>	6
Total	50/106

Le vocable *celeriter* est, en première analyse, assez banal. Les dictionnaires, récents ou plus anciens, lui consacrent des rubriques très réduites dans lesquelles ne se trouvent que deux ou trois traductions : « promptement, rapidement » dans

folie criminelle d'autrui. Ainsi, dans *Thyestes* 759-760, un messager raconte comment Atréa a tué ses neveux : « *Postquam hostiae placuere, securus uacat/iam fratri epulis.* » L'examen des différents contextes montre que, dans les parties dialoguées des tragédies, Sénèque appelle *hostia* des humains sacrifiés pour des raisons qui leur échappent ; ces humains, comme les animaux, innocentes victimes, que l'on immole habituellement, subissent une loi supérieure. *Hostia* prend dès lors toute sa valeur tragique en mettant en lumière l'impuissance de l'homme face à son destin.

¹¹ Ce corpus ne comprend pas des historiens tels que Cornelius Nepos, Tite-Live, Suétone ou Ammien Marcellin, pour lesquels nous avons consulté le Cd-Rom de la *Bibliotheca Teubneriana Latina* dans sa version 3 (Brepols, 2007) : chez Cornelius Nepos, on trouve 10 fois *celeriter*, chez Tite-Live, la forme *celeriter* y apparaît 16 fois, le comparatif *celerius*, adjectif ou adverbe, 15 fois et le superlatif ne s'y trouve pas. Suétone l'emploie 6 fois et Ammien Marcellin 3 fois. Ces relevés montrent bien que la fréquence d'emploi de *celeriter* dans le corpus césarien est tout à fait exceptionnelle, ou en terme statistique, anormale, c'est-à-dire non due au hasard.

*Le Grand Gaffiot*¹² et « promptement, rapidement, à la hâte » dans le dictionnaire de Theilet et dans celui de Forcellini¹³.

On pourrait donc penser que l'examen des emplois de ce mot présente peu d'intérêt. Or, l'étude des 65 contextes du *Bellum Gallicum* où apparaît *celeriter* est au contraire assez éclairante.

En termes numériques d'abord, on constate que le sujet du verbe ou de l'action auquel est appliqué l'adverbe « rapidement, promptement » est une fois Rome, 13 fois les ennemis gaulois ou germains ; on trouve par ailleurs les lieutenants de César (Galba, 2 fois, Crassus, 1 fois, Labienus, 2 fois, les Gaulois, alliés de César, 1 fois et l'armée romaine agissant sur les ordres de César 5 fois. On voit ainsi que celui qui agit ou qui réfléchit *celeriter* est 41 fois César¹⁴.

La notion de rapidité s'applique le plus souvent à la tactique adoptée par César. Dans une situation difficile, les légions attaquent rapidement et remportent la victoire. En voici un exemple choisi parmi beaucoup d'autres.

legionis nonae et decimae milites, ut in sinistra parte aciei constiterant, pilis emissis, cursu ac lassitudine exanimatos uulnibusque confectos Atrebates (nam his ea pars obuenerat) celeriter ex loco superiore in flumen compulerunt, et transire conantis insecuri gladiis magnam partem eorum impeditam interfecerunt (B.G., II, 23, 1).

« Les soldats des neuvième et de la dixième légions, placés à l'aile gauche de l'armée, après avoir lancé leurs traits, tombèrent sur les Atrébates, fatigués de leur course, hors d'haleine, percés de coups, et qui leur faisaient face. Ils les repoussèrent promptement de la hauteur jusqu'à la rivière, qu'ils essayèrent de passer ; mais on les poursuivit l'épée à la main, et on en tua un grand nombre au milieu des difficultés de ce passage. »

Même si le combat s'est déroulé sur un terrain peu favorable, les Romains grâce à leur attaque rapide remportent la victoire. On retrouve pareillement dans l'extrait qui suit l'armée romaine en situation difficile mais sauvée par sa rapidité de réaction :

ad quarum initium siluarum cum Caesar peruenisset castraque munire instituiss et neque hostis interim uisus eset, dispersis in opere nostris subito ex omnibus partibus siluae euolauerunt et in nostros impetum fecerunt. nostri celeriter arma ceperunt eosque in silvas reppulerunt et compluribus interfectis longius impeditioribus locis securi paucos ex suis deperdiderunt (III, 28, 3-4).

« César était parvenu à la lisière de ces forêts, il avait commencé de construire un camp, et les ennemis ne s'étaient pas encore montrés, lorsque soudain, au moment où nos soldats étaient au travail et dispersés, ils bondirent de toutes

¹² *Le Grand Gaffiot*, éd. revue et augmentée sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

¹³ M. Theil, *Dictionnaire Latin-Français* (rédigé principalement d'après le dictionnaire Latin-Allemand de Freund), Paris, Didot, 1852. Forcellini (éd. de Corradini, Padoue, 1864).

¹⁴ Le texte latin est celui de l'édition de Du Pontet, *C. Iuli Caesaris commentariorum (pars prior qua continentur Libri VII De Bello Gallico, cum A. Hirti supplemento)*, Oxford, Clarendon, 1962. La traduction française est inspirée de L.-A. Constans, *César, Guerre des Gaules*, Paris, Les Belles Lettres, 1950.

parts hors de la forêt et chargèrent les nôtres. Ceux-ci prirent rapidement les armes et les refoulèrent dans leurs bois ; après en avoir tué un très grand nombre, ils les poursuivirent trop loin sur un terrain difficile et perdirent quelques hommes. »

Dans ces deux paragraphes, l'adverbe *celeriter* répond à *subito* qui se réfère à l'attaque impromptue des ennemis. Ainsi ressortent davantage la capacité à réagir et l'efficacité de l'armée et plus spécialement de César.

Les contextes où l'adverbe s'applique à une réaction romaine répondant à une attaque ou à une menace des Gaulois ou des Germains sont nombreux. Toujours, les légions obtiennent la victoire. On en trouvera des exemples notamment en V, 26, 3, en V, 51, 4 ou encore en VII, 24, 5.

On examinera aussi un contexte dans lequel César montre combien sa tactique et sa rapidité conduisent à la déroute et à la panique de l'ennemi.

acie triplici instituta et celeriter octo milium itinere confecto, prius ad hostium castra peruenit quam quid ageretur Germani sentire possent. qui omnibus rebus perterriti, et celeritate aduentus nostri et discessu suorum, neque consili habendi neque arma capiendi spatio dato perturbantur, copiasne aduersus hostem ducere, an castra defendere, an fuga salutem petere praestaret. quorum timor cum fremitu et concursu significaretur, milites nostri pristini diei perfidia incitati in castra irruperunt. quo loco qui celeriter arma capere potuerunt paulisper nostris restiterunt atque inter carros impedimentaque proelium commiserunt [...] (IV, 14, 1-4).

« Après avoir rangé l'armée sur trois lignes et fait une marche rapide de huit milles, il arriva au camp des Germains avant qu'ils pussent savoir ce qui s'était passé. Frappés tout à la fois d'une terreur subite et par la promptitude de notre arrivée et par l'absence de leurs chefs ; n'ayant le temps ni de délibérer ni de prendre les armes, ils ne savaient, dans leur trouble, s'ils devaient marcher contre nous, défendre le camp ou chercher leur salut dans la fuite. Leur terreur se manifesta par des cris et un grand désordre : nos soldats, animés par la perfidie de la veille, fondirent sur le camp. Là, ceux qui purent prendre rapidement les armes firent quelque résistance et combattirent entre les chars et les bagages [...]. »

Ce paragraphe mérite de retenir l'attention notamment en raison du fait qu'il contient deux occurrences de *celeriter* et une de *celeritas*. À la première ligne l'adverbe s'applique à la vitesse de déplacement de l'armée et le substantif *celeritas* insiste davantage sur la panique de l'ennemi surpris par la rapidité des Romains qui n'a pas de *spatio dato* (de temps) ni pour agir, ni pour réfléchir. L'efficacité des légions est encore soulignée, d'une part, par la triple interrogation indirecte (*-ne ... an ... an*) qui fait bien ressortir la panique, le désarroi de l'ennemi et, d'autre part, par l'adverbe *celeriter* qui s'applique ici à quelques ennemis qui ont un dernier sursaut en se défendant sans ordre (entre les chars et les bagages).

Dans plusieurs cas, on trouve dans les mêmes contextes que *celeriter*, soit le substantif *celeritas*, soit un des adverbes suivants : *subito*¹⁵, *repentinus*, *repente*, *statim* et *protinus*.

¹⁵ La forme *subito* mériterait d'être étudiée dans la mesure où ce mot est lui aussi assez fréquemment utilisé dans les guerres de César où il apparaît 68 fois sur un total de 278 dans l'ensemble du corpus dont nous disposons.

*celeriter uineis ad oppidum actis, aggere iacto turribusque constitutis, magnitudine operum, quae neque uiderant ante Galli neque audierant, et **celeritate** Romanorum permoti legatos ad Caesarem de deditio[n]e mittunt et potentibus Remis ut conseruarentur impetrant* (II, 12, 5).

« On pousse rapidement les mantelets contre les murs, on élève la terrasse, on établit les tours. Les Gaulois, effrayés de la grandeur de ces travaux qu'ils n'avaient jamais vus, dont ils n'avaient jamais entendu parler, et de la promptitude des Romains à les exécuter, envoient des députés à César pour traiter de leur reddition ; et, sur la prière des Rèmes, ils obtiennent la vie sauve. »

Il est clair que ce passage du livre II montre à quel point César et ses légions sont capables d'agir rapidement avec comme résultat immédiat la reddition de l'ennemi. L'exemple qui suit apporte une indication supplémentaire : César agit très vite pour l'envoi de courrier et ordonne à Crassus d'agir sur le champ. La capacité à mener en toute hâte des opérations est encore accentuée par l'adverbe *statim* qui marque la rapidité de César à prendre la décision d'envoyer un courrier au questeur, lequel doit réagir *celeriter*.

*Caesar, acceptis litteris hora circiter undecima diei, **statim** nuntium in Bellouacos ad M. Crassum quaestorem mittit, cuius hiberna aberant ab eo milia passuum XXV ; iubet media nocte legionem proficiui **celeriterque** ad se uenire* (V, 46, 1-2).

« César, ayant reçu cette lettre vers la onzième heure du jour, envoie aussitôt un courrier au questeur M. Crassus, dont les quartiers étaient chez les Bellovaques, à vingt-cinq mille pas de distance. Il lui ordonne de partir au milieu de la nuit avec sa légion et de venir le rejoindre en toute hâte. »

Si l'adverbe *celeriter* concerne souvent la tactique de César sur le terrain, il l'utilise aussi dans des contextes qui touchent à la transmission et à la diffusion d'informations comme c'est le cas en VII, 3, 2 et à la propagation de rumeurs :

*eae res in Galliam Transalpinam **celeriter** perferuntur. addunt ipsi et adfingunt **rumoribus** Galli quod res poscere uidebatur, retineri urbano motu Caesarem neque in tantis dissensionibus ad exercitum uenire posse* (VII, 1, 2).

« La nouvelle de ces événements parvient rapidement en Gaule transalpine. Les Gaulois y ajoutent de leur propre chef, inventent et répandent une nouvelle qui paraissait être le complément de la première : César était retenu par les troubles de la Ville, et il ne lui était pas possible de se rendre à l'armée quand les dissensions étaient vives. »

Un autre extrait de l'emploi de *celeriter* est aussi destiné à désinformer l'ennemi ; ici, l'adverbe qui concerne la diffusion d'informations inexactes, est renforcé par *palam* et par les verbes passifs *dicantur* et *deferuntur* qui s'appliquent à la propagation de bonnes nouvelles pour les Gaulois, d'une part, l'arrivée des Germains et, d'autre part, les intentions de Labiénu[s] de s'enfuir.

*Loquitur in consilio palam : quoniam Germani appropinquare dicantur, sese suas exercitusque fortunas non denocaturum et postero die prima luce castra moturum. **celeriter** haec ad hostes deferuntur, ut ex magno Gallorum equitum numero non nullos Gallos Gallicis rebus fauere natura cogebat* (VI, 7, 6-7).

« Labiénu[s] déclare ouvertement au conseil que, puisque l'on dit que les Germains sont sur le point d'arriver, il ne hasardera pas le sort de l'armée et le sien,

et que le lendemain, au lever du jour, il lèvera le camp. Ces paroles sont promptement rapportées aux ennemis ; car dans ce grand nombre de cavaliers gaulois, il était naturel qu'il y en eût plusieurs qui fussent favorables à la Gaule. »

Enfin, on retiendra encore un exemple par lequel César montre son aptitude à diriger des réunions, à s'informer sur les projets de l'ennemi et à prendre, dans cette situation aussi, des décisions rapidement :

Caesar hac oratione Lisci Dumnorigem Diuiciaci fratrem designari sentiebat ; sed, quod pluribus praesentibus eas res iactari solebat, celeriter concilium dimittit, Liscum retinet. quae-rit ex solo ea quae in conuentu dixerat (I, 18, 1).

« César sentait bien que ces paroles désignaient Dumnorix, frère de Diviciacus ; mais, ne voulant pas traiter cette affaire en présence de plusieurs personnes, il renvoie précipitamment l'assemblée, et ne retient que Liscus. Seul à seul, il l'interroge sur ce qu'il avait dit pendant le conseil. »

Un dernier exemple illustre les moyens par lesquels César attire à lui les Gaulois. Il s'agit du chapitre du livre VI où il envoie des messagers pour convaincre les Gaulois, attirés par le butin, de piller les Éburons. Ici la ruse sert en première analyse à attirer les populations gauloises mais la raison véritable est de protéger les troupes romaines. Le résultat ne se fait pas attendre :

magnus undique numerus celeriter conuenit (VI, 34, 9).

« Une foule nombreuse arriva rapidement de toutes parts. »

Dans tous les exemples qui précèdent, l'adverbe *celeriter* s'applique à des actions ou à des décisions de César. Avant de voir quelques extraits dans lesquels l'adverbe se rapporte à des verbes dont l'ennemi est le sujet, on citera encore le seul extrait où ce sont des décisions prises à Rome qui vont aider l'armée de César. Le texte est habile car il fait allusion à la fois à l'amitié de Pompée et à l'efficacité de Rome, ce qui est bien marqué par la présence à trois lignes de distance de *celeriter* et de *celeritate*.

quod cum Pompeius et rei publicae et amicitiae tribusset, celeriter confecto per suos dilectu-tribus ante exactam hiemem et constitutis et adductis legionibus, duplicatoque earum cohortium numero quas cum Q. Titurio amiserat, et celeritate et copiis docuit quid populi Romani disciplina atque opes possent (VI, 1, 4).

« Pompée, par patriotisme et par amitié, fit droit à sa demande, et grâce à la rapidité du recrutement, trois légions furent formées et réunies avant la fin de l'hiver et amenées en Gaule ; le nombre des cohortes perdues sous Q. Titurius se trouva doublé, et l'on montra, par la rapidité de ces levées nombreuses, ce que pouvaient la discipline et les ressources du peuple romain. »

Comme on l'a signalé, les cas où les ennemis agissent *celeriter* sont bien moins nombreux que ceux où il s'agit de César et des Romains. En outre, la promptitude des Gaulois ou des Germains ne surprend pas vraiment César et ne les conduit que rarement à remporter une bataille. Un premier exemple paraît intéressant à relever :

ita nostri acriter in hostis signo dato impetum fecerunt, itaque hostes repente celeriterque procurrerunt, ut spatiis pila in hostes coniciendi non daretur (I, 52, 3).

« Nos soldats, au signal donné, se ruèrent à l'ennemi avec une telle vigueur, l'ennemi, de son côté, s'élança si soudainement et d'une course si rapide qu'on n'eut pas la distance nécessaire pour lancer les javelots. »

Les deux adverbes (*repente* et *celeriter*) marquant la rapidité et la soudaineté de l'attaque se rapportent aux ennemis ; le fait qu'ils soient en succession immédiate et coordonnés par l'enclitique *-que* et non par la conjonction *et* renforce encore le souci de César de souligner la vitesse des événements. Deux éléments en faveur de l'armée romaine y font contrepoids, d'une part, au début de la phrase l'adverbe *acriter* et l'ablatif *signo dato* qui expriment à la fois la détermination et la discipline des légions et, d'autre part, en fin de phrase, on voit que ce n'est pas tant la rapidité des Germains qui pose problème aux Romains que l'impossibilité de se défendre avec les javelots. Dès lors, la défaite et la fuite des ennemis font mieux ressortir le fait que, malgré une situation difficile, la tactique de César conduit les Romains à la victoire.

Quand les Germains agissent par traîtrise, ils réussissent tout au plus à ébranler la confiance des Romains. Ce n'est donc pas ici l'action des ennemis qui est rapide mais le trouble qui s'installe dans les rangs romains :

[...] *nihil timentibus nostris, quod legati eorum paulo ante a Caesare discesserant atque is dies indutii erat ab his petitus, impetu facto celeriter nostros perturbauerunt* (IV, 12, 1).

« [...] les nôtres étaient sans défiance, vu que les députés germains avaient quitté César peu auparavant et demandé une trêve pour ce jour-là. Cette attaque avait promptement mis le désordre parmi nous. »

À huit reprises, *celeriter* concerne la manière d'agir de Vercingétorix, le chef gaulois qui a le plus résisté aux légions. Dans aucun des contextes, la promptitude de Vercingétorix ne s'exerce contre les Romains ou ne le conduit à la victoire. Dans quatre cas, l'adverbe est utilisé pour marquer soit la manière dont Vercingétorix rassemble des troupes, soit pour insister sur sa cruauté envers les autres Gaulois.

bis suppliciis celeriter coacto exercitu, Lucterium Cadurcum, summae hominem audaciae, cum parte copiarum in Rutenos mittit ; ipse in Bituriges proficiscitur (VII, 5, 1).

« Après avoir, par ces moyens violents, rassemblé rapidement une armée, il en envoie une partie chez les Rutènes, sous les ordres de Luctérius, du pays des Cadurques, et lui-même va chez les Bituriges. »

Un autre contexte où l'on trouve deux fois *celeriter* montre encore la rapidité de Vercingétorix pour rassembler les Gaulois et obtenir le commandement et ses exigences sévères pour s'assurer, en réclamant des otages, la fidélité des tribus.

celeriter sibi Senones, Parisios, Pictones, Cadurcos, Turonos, Aulerkos, Lémovices, Andos, reliquosque omnis qui Oceanum attingunt adiungit ; omnium consensu ad eum desertur imperium. qua oblata potestate omnibus his civitatibus obsides imperat, certum numerum militum ad se celeriter adduci iubet (VII, 4, 6-7).

« Rapidement il entraîne les Sénons, les Parisii, les Pictons, les Cadurques, les Turons, les Aulerques, les Lémovices, les Andes, et tous les autres peuples qui bordent l'océan : tous s'accordent à lui déferer le commandement. Revêtu de ce

pouvoir, il exige des otages de toutes les cités, donne ordre qu'on lui amène promptement un certain nombre de soldats. »

Vercingétorix emploie aussi *celeriter* pour relever le moral des Gaulois après la défaite d'Avaricum en leur promettant à brève échéance des compensations. Ici encore l'adverbe ne s'applique ni à la stratégie, ni à la rapidité d'action contre les Romains.

id tamen se celeriter maioribus commodis sanaturum (VII, 29, 5).

« Il la réparera rapidement par des avantages plus considérables. »

L'exemple ci-dessus et celui qui suit illustrent le fait que pour stimuler le courage de ses compatriotes, Vercingétorix promet non seulement la victoire, mais aussi la récupération de tous leurs biens, voire même du profit. Ainsi, la tactique de la terre brûlée affligeait bien entendu les Gaulois, mais leur espoir de vaincre et de récupérer ce qu'ils avaient perdu devait leur donner le courage de tout supporter.

quae etsi magno cum dolore omnes ferebant, tamen hoc sibi solaci proponebant, quod se prope explorata uictoria celeriter amissa reciperauros confidebant (VII, 15, 2).

« C'était pour tous une grande douleur ; mais ils se consolaient par cette pensée que, la victoire étant presque assurée, ils recouvreraient rapidement ce qu'ils avaient perdu. »

L'adverbe *celeriter* est aussi employé dans des phrases où les Gaulois sont les acteurs ; en général, il ne s'agit pas d'action militaire contre César mais plutôt de tentative de se rassembler pour mieux résister ou pour négocier. Tout le chapitre 8 du livre III en est un bel exemple. Il rapporte l'arrivée de Crassus chez les Andes et les problèmes d'approvisionnement. Crassus envoie des négociateurs pour obtenir du blé. Les Vénètes retiennent ceux-ci en otage et :

*horum auctoritate finitimi adducti, ut sunt Gallorum **subita** et **repentina** consilia, eadem de causa Trebium Terrasidiumque retinent, et **celeriter** missis legatis per suos principes inter se coniurant* (III, 8, 3).

« Leur exemple entraîne leurs voisins — car les décisions des Gaulois sont soudaines et impulsives — et, obéissant au même mobile, ils retiennent Trébium et Terrasidius ; on envoie rapidement des ambassades, les chefs se concertent. »

Dans la suite de ce même chapitre, figure encore *celeriter* pour indiquer que tous se rallient à la position des Vénètes. On a donc ici, à deux reprises, l'adverbe pour indiquer la hâte avec laquelle les Gaulois décident de s'unir mais deux adjectifs dans l'incise *ut sunt Gallorum subita et repentina consilia* donnent à l'ensemble une connotation négative en mettant en avant leur impulsivité.

Appliqués à l'ennemi — dans les deux extraits ci-dessous — l'adverbe *celeriter* prend une connotation ironique et s'applique à la rapidité avec laquelle les Germains fuient. Ainsi, ils sont capables de rejoindre leur monture en toute hâte.

equestribus proeliis saepe ex equis desiliunt ac pedibus proeliantur equosque eodem remanere uestigio assuefecerunt, ad quos se celeriter cum usus est recipiunt (IV, 2, 3).

« Dans les engagements de cavalerie, souvent ils sautent à bas de leurs chevaux et combattent à pied ; les chevaux ont été dressés à rester à la même place, et ils ont vite fait de les rejoindre en cas de besoin. »

La vitesse des Germains à la course ressort encore mieux dans le passage du livre I où l'on voit que pour s'enfuir les Germains sont capables de courir aussi rapidement que les chevaux. Le comparatif *celerius* et le substantif *celeritas* proches l'un de l'autre traduisent peut-être un certain étonnement admiratif pour la rapidité de l'ennemi mais on y sent aussi une touche d'ironie, la vitesse d'action leur est utile pour fuir le combat.

*si quo erat longius prodeundum aut **celerius** recipiendum, tanta erat horum exercitatione **celeritas** ut iubis equorum subleuati cursum adaequarent* (I, 48, 7).

« S'il fallait se porter en avant ou faire une retraite précipitée, l'exercice les avait rendus si rapides qu'en se tenant à la crinière des chevaux, ils les égalaient à la course. »

Pour conclure l'examen de ces quelques contextes, on peut dire que César a cherché même par l'emploi d'un mot aussi banal que *celeriter* à « expliquer ses actes de la façon qui lui était la plus favorable¹⁶ ». Le vainqueur des Gaulois ne cherche-t-il pas encore ainsi à justifier sa stratégie et à montrer sa capacité à prendre très vite des décisions dans une guerre qui aurait dû être rapidement menée et qui n'en finit pas. *Celeriter* doit contribuer à convaincre le Sénat romain des aptitudes de César à mener la guerre et à mettre en valeur ses mérites et l'importance pour Rome de la conquête de la Gaule.

Le fait qu'il utilise à plusieurs reprises, dans une même phrase, plusieurs vocables qui marquent sa rapidité à agir corrobore cette interprétation. Ainsi, si *celeritas* figure à cinq reprises dans les mêmes extraits que *celeriter* (I, 48, 7 ; II, 12, 5 ; IV, 14, 1-4 ; V, 39, 3 ; VII 7, 46, 4), si l'on trouve cinq occurrences de *subito* dans le contexte immédiat en III, 5, 3 ; III, 28, 4 ; IV, 14, 1-4 (deux fois *celeriter*, une fois *subito* et *celeritas*) ; VII, 27, 3 ; VII 7, 46, 4 ; (*celeriter*, *subito* et *celeritas*) VII, 61, 2, on ne peut considérer qu'il n'y pas là une intention et une volonté de l'auteur.

Pour terminer ces remarques sur la fréquence d'emploi de certains mots et plus particulièrement de l'adverbe *celeriter*, on peut rappeler ce que recommande Aristote dans la *Poétique*, œuvre à laquelle Pierre Somville¹⁷ a consacré une de ses nombreuses études et publications, à savoir utiliser le vocabulaire courant tout en évitant la banalité.

Cela dit, on ne peut ignorer que si, dans un texte ou chez un auteur, les mots à fréquence élevée méritent une attention particulière, les vocables de faible fréquence présentent eux aussi un intérêt certain pour la compréhension et l'interprétation des œuvres littéraires. On en trouvera un exemple dans l'article que j'ai consacré aux mots employés une fois dans le théâtre de Sénèque¹⁸.

¹⁶ Jean Bayet, *Littérature latine*, Paris, 1965, p. 163.

¹⁷ Pierre Somville, *Essai sur la Poétique d'Aristote et sur quelques aspects de sa postérité*, Librairie J. Vrin, 1975.

¹⁸ « Lexique des chœurs et des parties dialoguées dans les tragédies de Sénèque », *Lexis*, 23 (2005), p. 315-325.

À titre d'exemple, on pourrait s'interroger aussi sur la faible fréquence dans le *Bellum Gallicum*, de mots tels que *consul* (9 emplois seulement), *praetor* ou *patria*. Peut-on risquer une interprétation ? N'y a-t-il pas là un rejet, conscient ou non, des institutions de la Rome républicaine ?

Il reste à souligner que ces remarques sur le lexique traduisent une conception de l'apprentissage du latin qui vise à associer dans une même démarche la mémorisation du vocabulaire et l'intelligence du texte.